

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 MARS 2023**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le vingt-quatre février deux mille vingt-trois, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Sébastien ALAMARGUY - Stéphanie BODEAU - Pierrette BORD - Sylvain BOURDIER - Murielle DESFORGES – Véronique FOUCAUX (du rapport 5 jusqu'à la fin du Conseil Municipal) - Stéphane JARDONNET - Caroline LEOTY - Jean-Loup LESAGE - Céline LEYREM - Maria de Lurdes LOUREIRO - Daniel MARTIN - Michel PASSAT - Patrick PORTET - Jean-Pierre POUENAT - Pascal RELIANT - Véronique REYMON - Claude RIBOULET - Jean-Luc ROBIN - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Alison CLEMENT a donné pouvoir à Murielle DESFORGES - Marie-Laure DESCAMPS a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI - Catherine FRISE a donné pouvoir à Jean-Luc ROBIN - Guillaume NOUALI a donné pouvoir à Sylvain BOURDIER - Elsa VALLIAMEE a donné pouvoir à Daniel MARTIN - Laure VINCENT a donné pouvoir à Maria de Lurdes LOUREIRO

Etaient Absents(es) : Véronique FOUCAUX (du rapport 1 au rapport 4) – Emmanuelle MICHON

Secrétaire de Séance : Stéphanie BODEAU

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

- a) Mandats de vote
- b) Procès-verbal du 15 décembre 2022

1 – COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCE

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de ces décisions.

2 – DELEGATION D'EXPLOITATION EN AFFERMAGE DU MARCHÉ DE PLEIN AIR ET DE LA HALLE COUVERTE - RAPPORT ANNEE 2021

Le Conseil Municipal,

- Prend acte du rapport annuel 2021 sur la gestion du marché hebdomadaire.

3 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE - AVENANT N° 3 AVEC LA SOCIÉTÉ "LES FILS DE MADAME GERAUD"

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord sur cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3.

4 – ACCEPTATION DE DON A LA COMMUNE DE COMMENTRY

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à accepter le don de 390 euros.

5 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023.

6 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE POSTE DE MANAGER DE COMMERCE A MI-TEMPS A COMMENTRY

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Approuve le plan de financement,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide Leader d'un montant de 11 902,91 € au titre de la mesure 19.2 – Fiche action n°5 du programme Leader 2021-2027 du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et auprès de la Banque des Territoires PRC 1321 PVD Manager de commerce pour 10 000,00 €.

7 – OUVERTURE DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT NON ASSUJETTI A LA TVA

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le maire à ouvrir le budget annexe transport Urbain sans assujettissement à la TVA.

12 – DENOMINATION DE BATIMENTS PUBLICS : ECOLE MATERNELLE ANNE SYLVESTRE ET ECOLE MATERNELLE MARIE CURIE

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à ces propositions,
- Dénomme l'école maternelle du Bourbonnais sise rue du Bourbonnais « École maternelle Anne Sylvestre »,
- Dénomme l'école maternelle du Bois, sise boulevard du Général de Gaulle, Espace François Mitterrand « École maternelle Marie Curie »,
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre ces nouvelles dénominations et à engager toutes démarches afférentes.

13 – MARCHÉ 2022-02-01 - AMENAGEMENT DE VOIRIE RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU - AVENANT N° 1

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant d'un montant de 44 895,45 euros portant le montant du marché à 622 707,95 €uros soit 7,77 % de plus-value par rapport au montant initial.

14 – MARCHÉ 2017-14 D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX - AVENANT N° 5

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant n°5.

15 – CESSIION DES PARCELLES AO 57 ET AO 681 SISES LIEU-DIT : LES POURRATS

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de vente et tous documents s'y rapportant.

16 – CONVENTION UDAAR 2023

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Autorise monsieur le Maire à signer la présente convention.

8 – CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'ECOLE DE MUSIQUE DE COMMENTRY ET L'ECOLE DU BOURBONNAIS

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Approuve la création des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP) pour les travaux de l'Ecole Municipale de Musique et l'Ecole du Bourbonnais,
- Autorise Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes à l'autorisation de programme et aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus et de solliciter les partenaires financiers et institutionnels pour le financement des opérations.

9 – ACTUALISATION DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Approuve la nouvelle tarification qui prendra effet selon la saisonnalité des activités et services proposés, chacune ayant une planification différente.

10 – CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Le Conseil Municipal,

- Autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis afin de procéder à la stérilisation des chats errants sur la commune de Commentry.

11 – TRAVAUX - CANDIDATURE APPEL A PROJET FEDER 2022 "ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES NON URBAINS FRAGILES D'AUVERGNE RHONE-ALPES"

Le Conseil Municipal,

- Approuve le principe de la candidature de la Ville de Commentry à l'Appel à Projets Feder 2022 « *Accompagner les territoires non-urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes* » pour le projet de rénovation et d'extension de l'école de Musique,
- Valide le plan de financement,
- Autorise Monsieur le Maire à déposer cette candidature, solliciter la subvention et signer tous les documents afférents.

17 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CLUB HOUSE DU STADE SYNTHETIQUE AUPRES DU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 15 000,00 euros auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur.

18 – CONVENTION DE PARTENARIAT - GESTION DU RESEAU DE SENTIERS DE RANDONNEE INSCRITS AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette convention,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

19 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA COMMUNE DE COMMENTRY ET LE CCAS

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué compétent à signer la convention avec le CCAS jointe en annexe.
- Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué compétent à signer l'avenant au contrat de bail liant la Commune et le CCAS pour la mise à disposition des locaux de la Maison des Services et de la solidarité tel que décrit ci-dessus.

20 – MOTION CONTRE LE PROJET DE CARTE SCOLAIRE 2023 - 2024 DANS L'ALLIER

Le Conseil Municipal,

- S'oppose aux fermetures de classes envisagées dans le Département,
- Demande l'accélération de la redéfinition des critères REP par l'Etat, dans la concertation avec la communauté éducative et les élus locaux, et souhaitent que des territoires supplémentaires bénéficient du statut de REP.

Le Conseil Municipal de Commentry soutient et s'inscrit dans la mobilisation des parents d'élèves, enseignants.

Le Conseil Municipal de Commentry demande au Gouvernement de faire de l'éducation une priorité pour faire reculer les inégalités sociales et garantir la réussite scolaire sur tout le territoire national.

Cette motion sera transmise à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, Madame la Préfète, Monsieur le Recteur d'Académie, Madame la Directrice Académique des services de l'Education nationale, Madame l'Inspectrice de l'Education nationale de secteur.

21 – VŒU CONTRE LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE RECTIFICATIVE POUR 2023, PORTANT REFORME DE LA RETRAITE

Le Conseil Municipal,

- Exige le retrait du projet de réforme portant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans,
- Apporte son soutien aux citoyennes et citoyens, aux jeunes, salarié•e•s, retraité•e•s, mobilisés pour le retrait du projet,
- Demande la mise en place d'une réelle concertation pour assurer le financement plus juste du système de retraite par répartition.

Ce vœu sera adressé à Madame la Représentante de l'Etat dans l'Allier, Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre du Travail.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

> Les préinscriptions scolaires, pour l'entrée en maternelle, la première inscription en CP et quel que soit le niveau, pour toute première inscription dans une école de Commentry auront lieu au Guichet Famille, 33, Rue Lavoisier, du lundi 20 au samedi 25 mars :

- le lundi : de 8h30 à 12h,
- le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
- le samedi SUR RENDEZ VOUS UNIQUEMENT entre 8h30 et 12h.

> Jusqu'au 1^{er} avril, la Pléiade accueille l'exposition de Véronique Guicheret. Elle qualifie elle-même ses créations de « broderie végétale », elle assemble et tresse des matières naturelles (bois, chanvre, etc.) pour donner vie à des sculptures inspirées du monde animal et de la culture amérindienne. Cette exposition est en partenariat avec la fondation Le Pal Nature.

> De vendredi à dimanche, au théâtre Alphonse Thivrier, a lieu la sixième édition des Théâtrales, organisée par le Foyer Culturel de Commentry, qui propose au public pendant ces trois jours de découvrir la diversité et le dynamisme du théâtre amateur de notre région. Premier spectacle, vendredi à 20h30, « Si ça va bravo » par le théâtre Jour et Nuit Clermont-Ferrand. Pass tous spectacles 12€ - Tarif unitaire par spectacle : 7€ - gratuit pour les -12 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

> A partir du 11 mars, la fête foraine de printemps s'installera place du 14 Juillet. Elle se clôturera le dimanche 26 mars avec le carnaval, à partir de 14h, départ de l'Agora.

> Le samedi 18 mars à 9h, la Ville commémorera le 152ème anniversaire de la Commune de Paris en mettant à l'honneur Auguste Blanqui. Rendez-vous est donc donné rue Blanqui à tous ceux qui le souhaitent.

> Nous attendons les Trompettes de Lyon en concert à l'Agora le 24 mars, et il y aura durant le mois deux séances de cinéma au Théâtre, le 22 mars avec « Un homme heureux » et la semaine prochaine, avec le dernier Astérix de Guillaume Canet, mercredi 8.

> Je vous informe que nous avons obtenu le Label « Terre de Jeux » dans le cadre des JO 2024, ce qui va nous permettre, de même que le passage du Tour de France en juillet, de créer une dynamique populaire autour du sport.

> Ce dimanche 5 mars ont lieu les Foulées commentryennes de l'USPC Athlétisme dans le cadre des championnats départementaux, à partir de la place du 14 Juillet à 14h. Le dimanche 26 mars, se tiendra la randonnée du comité de jumelage, à partir de 8h30 pour le VTT et de 13h pour les randos pédestres, départ du Forum. Enfin le prix de la Brande de Commentry cycliste s'élancera le 12 mars prochain de la rue de l'Embarcadère.

QUESTIONS DIVERSES DU GROUPE MINORITAIRE

Question 1 : Mr le Maire, le 15 Septembre 2022 les riverains de l'espace François MITERRAND et les associations utilisatrices concernées par un projet sur ce site étaient conviés afin de discuter de la faisabilité et de l'utilité de ce dernier. 6 mois plus tard où en est-on ? Il avait pourtant été convenu de se revoir après ce rendez-vous car des idées avaient été avancées sur un éventuel emplacement et sa faisabilité.

Réponse : Dans le cadre de la concertation, les riverains ont exprimé leur désaccord avec le projet de création d'une plaine de jeu sur l'emprise longeant l'actuel stade synthétique, zone qui était prévue pour un tel équipement depuis plusieurs années.

À la suite de cette rencontre, le déplacement du projet de terrain sur une autre zone boisée a été mis à l'étude.

Dans le même temps, et à l'écoute des réserves des riverains, les clubs de football et de rugby ont indiqué que leurs besoins prioritaires étaient pour le football la création d'un nouveau club house, et pour le rugby un soutien d'équipement pour leur local. C'est ce que nous vous proposerons d'acter au budget 2023, et ce que nous avons engagé en termes de demandes de subventions, pour le club house, au conseil de décembre 2022.

Le projet de plaine de jeu sur l'emprise demandée par les riverains entraînerait une hausse du coût de réalisation, et risque de pénaliser d'autres activités sportives qui ont lieu dans le bois de l'Agora (cross, parcours d'orientation), parfois d'ampleur régionale ou nationale.

Question 2 : Puisque vous avez décidé de ne plus organiser des réunions préparatoires au Conseil Municipal, la modification du règlement intérieur étant faite, les Elus du Groupe "Pour Commentry, évidemment" vous posent la question écrite qui appelle une réponse avant l'examen du point 3. En effet le projet de délibération propose de conclure un avenant avec la Société "Les Fils de madama Géraud" pour l'organisation de la braderie du 21 mai prochain.

1°) Dans un premier temps, il convient de rappeler que dans le passé la braderie s'organisait sans recours à une procédure extérieure, grâce au bénévolat des membres de l'OMPAC et des Elus Municipaux.

2°) Les commerçants commentryens devront-ils s'acquitter également des droits de places ?

3°) Qui bénéficiera de cette recette ?

Réponse : La tenue du Conseil municipal permet aux élus de s'exprimer et de poser des questions lors de l'étude des délibérations. Les services, via le cabinet du Maire, sont en capacité de donner les précisions utiles lorsqu'elles sont communicables et sollicitées par les élus. Ces questions n'entrent pas dans le cadre des questions diverses mais des discussions des délibérations. Il convient de préciser qu'il y a eu deux commissions générales en deux semaines.

Question 3 : Dans les documents du Rapport d'Orientations Budgétaires, aucun élément ne semble indiquer les rétrospectives et perspectives du fond de roulement. Nous vous serions reconnaissants de nous fournir les éléments de réponse avant l'examen du point 5.

Réponse : *Le fonds de roulement prend toujours un S. On parle de prospective et non de perspective.*

Le rapport d'orientation budgétaire a fait l'objet d'une présentation complète en commission générale. Le fonds de roulement n'apparaissait effectivement pas. Il a été communiqué lors de l'étude de la délibération et sera annexé au ROB. Il s'agit de données de début d'exercice, qui confirment la bonne santé budgétaire de la collectivité malgré les hausses de prix et du point d'indice.

FONDS DE ROULEMENT

en début d'exercice

RÉTROSPECTIVE					PROSPECTIVE		
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
3 667 328,23	3 646 518,94	5 056 320,42	4 706 184,97	4 571 595,18	3 693 418,82	6 312 286,775	5 692 916,894

Le Maire de Commentry

Sylvain BOURDIER,



La Secrétaire de séance,

Stéphanie BODEAU